

INVITATION

1^{er} rendez-vous de la Prospective

*1 matinée pour défricher, s'interroger
confronter et imaginer ce que pourraient être*

LES TRANSPORTS ET LES PRATIQUES DE MOBILITES EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR EN 2030 ET 2050

Lundi 04 juin 2018

Hôtel de Région — Marseille



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

PROGRAMME

8 h 45 Accueil café

9 h 00 Ouverture du séminaire

- Introduction par Philippe TABAROT, Vice-président délégué à la sécurité, aux transports et à l'intermodalité
- Présentation de la démarche Prospective par Didier BIAU
- Les apports du service Connaissance et Prospective de la Région par JEAN-BAPTISTE CHABERT
- Présentations des 3 ateliers exploratoires et de leur organisation

10h00 Travaux dans les 3 ateliers

Atelier 1 : En 2030, de nouvelles manières de travailler, de se former, d'habiter, de consommer, de voyager, de se divertir, de se soigner, se sont fortement développées. De quelles manières ces évolutions sociétales et ces nouveaux modes de vie vont-ils impacter les modes de transports, les circuits d'approvisionnement, les besoins de déplacements et la mobilité des habitants de notre Région ? Quelles adaptations nécessaires des infrastructures et des services de transport ?

Atelier 2 : En 2030, des réglementations nationales et/ou locales strictes (sous l'éventuelle pression des populations, de l'UE...) sont venues durcir et restreindre fortement les conditions d'entrée, de circulation et de stationnement des véhicules individuels dans les centres villes des grandes agglomérations. Quelles évolutions peuvent induire une telle réglementation en matière de mobilités, dynamiques résidentielles et d'implantations économiques ? Quelle acceptation de la part des habitants comme des acteurs économiques ? Quelles stratégies d'adaptation ou de contournement possibles des individus ?

Atelier 3 : En 2030, à l'initiative du secteur privé, les technologies du numérique et du digital ont développé de multiples nouveaux services de mobilité de transport de voyageurs et de marchandises. Au regard de leurs moyens budgétaires et financiers, quel rôle sera à prendre par les collectivités, pour accompagner et garantir le développement de ces innovations sur tous les types de territoires ? Doivent-elles être proactives vis-à-vis du secteur privé ou bien simple régulateur ? Une nouvelle organisation des transports peut-elle mixer service public de transport et offres privées marchandes ?

11h45 Restitution des 3 ateliers

12h15 Conclusion

Merci de bien vouloir confirmer votre participation
à l'adresse mail suivante :

DemarcheProspectiveTransports@regionpaca.fr

en indiquant vos coordonnées, fonction, structure
et courriel professionnel



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Plan d'accès à l'Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

